

## Projet de parc éolien de la Côte-de-Beaupré dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

### Compte rendu de la 2<sup>e</sup> séance de médiation avec les requérants et le promoteur

**Lieu :** Garage municipal, 4070 avenue Royale, Saint-Ferréol-les-Neiges

**Date et heure :** le 29 janvier 2014, à 14 h

#### Participants

##### Requérants

M. Gaétan Blouin

M<sup>me</sup> Lise Blouin

M<sup>me</sup> Isabelle Lessard

M. Éric Morency

M. Denis Richard

##### Accompagnés de :

M. Francis Flynn

##### Promoteur (Éoliennes Côte-de-Beaupré S.E.C)

M<sup>me</sup> Marie-Pierre Morel

*Chargée de projets – Boralex*

M. Jacques Pichette

*Conseiller spécial à la MRC de la Côte-de-Beaupré*

M. Hugues Girardin

*Vice-Président, Développement – Boralex*

M. Michel Bélanger,

*Directeur général –  
MRC de la Côte de Beaupré*

##### Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

M<sup>me</sup> Anne-Marie Parent

*Commissaire responsable de  
l'enquête et de la médiation*

M. Karim Chami

*Analyste*

M<sup>me</sup> Renée Poliquin

*Coordonnatrice*

#### 1. Mot de bienvenue et rappel

La séance débute à 14 h par le mot de bienvenue de Mme Parent qui fait un bref rappel des points discutés lors de la précédente séance.

#### 2. Exposé des résultats de l'investigation et de la réflexion des ingénieurs de Boralex

M. Girardin expose les résultats de l'investigation et de la réflexion menée par les ingénieurs de Boralex pour trouver un nouveau chemin d'accès à l'emplacement du parc éolien de la Côte-de-Beaupré. Celui-ci confirme que des tracés potentiels ont été identifiés mais qu'il est prématuré de les divulguer pour éviter toute spéculation foncière sur les terrains par lesquels ils seraient susceptibles de passer. Le promoteur envisage d'utiliser une structure préfabriquée qui serait choisie en fonction de la portée du pont qui traverserait le cours d'eau sur le chemin de remplacement (probablement la rivière Sainte-Anne). À ce sujet, il a présenté des brochures des compagnies Accrow Bridge et Canam qui offrent ce genre de structures. Si la portée du pont est inférieure à 50 m, sa capacité portante serait de 171 t et permettrait l'acheminement de l'intégralité des composantes d'éolienne du projet. Par contre, si celle-ci excède 50 m, le pont supporterait une charge maximale de 107 t qui ne permettrait pas d'acheminer les pièces

Projet de **parc éolien de la Côte-de-Beaupré**  
**dans la MRC de La Côte-de-Beaupré**

d'éolienne les plus pesantes, telles que les transformateurs. Ces composantes devraient donc être transportées par le chemin d'accès actuel, ce qui représenterait un transport par éolienne, soit 11 pour tout le projet. Par ailleurs, si des projets venaient combler la totalité de la capacité de production éolienne restante sur le territoire de la Seigneurie de la Côte-de-Beaupré, une centaine de voyages supplémentaires répartis sur deux saisons de construction (printemps-été) seraient nécessaires ultérieurement.

Selon M. Girardin, 5 étapes doivent être franchies avant de pouvoir bénéficier d'un nouveau chemin d'accès : l'ingénierie (conception, études géotechniques, relevés bathymétriques, etc.), la consultation et la signature d'ententes (privé, public, ministère des Transports du Québec (MTQ), Municipalité, etc.), les études environnementales (Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), Agence Canadienne d'Évaluation Environnementale (ACÉE), etc.), l'appel d'offres et la construction. Ses principales préoccupations résident dans le raccordement du futur chemin d'accès à la route 138 (endroits possibles, respect des normes du MTQ, etc.) ainsi que dans les délais relatifs à l'obtention des autorisations des différents ministères notamment le MTQ et le MDDEFP. Il estime que la construction pourrait être complétée en septembre 2015, soit quelques mois avant la fin du projet du parc éolien de la Côte-de-Beaupré prévue en décembre 2015. En raison de ces délais, Boralex voudrait construire le chemin avec la certitude que le gouvernement lui confie la construction de futurs parcs éoliens dans la Seigneurie de la Côte-de-Beaupré. D'ici là, elle continuera à utiliser le chemin d'accès actuel et s'engage à poursuivre toutes les étapes du processus précédant la construction du nouveau chemin.

### 3. Discussion

Les requérants reconnaissent que les perspectives qui leur ont été exposées constituent une avancée mais qu'elles demeurent insuffisantes pour leur éviter de subir les nuisances du transport généré par le projet qui culminerait à l'été 2015. Ils demandent au promoteur de faire les efforts nécessaires pour compléter la construction du chemin d'accès de remplacement au printemps 2015 et requièrent que celui-ci comprenne un pont d'une portée inférieure à 50 m, leur garantissant ainsi qu'une fois construit, plus aucun transport en lien avec les projets éoliens ne passerait devant leurs résidences. Ils réclament également que les procédures d'accès au chantier, qui se fait actuellement par le point de contrôle situé sur le Chemin Abitibi-Price, soient revues afin que les travailleurs empruntent le nouveau chemin, évitant ainsi leurs résidences.

M. Girardin demande que le BAPE convoque une séance avec le MTQ afin que le promoteur lui expose les tracés des chemins de remplacement identifiés. Cela lui permettrait de valider la faisabilité et les délais de réalisation des chemins d'accès anticipés. Une autre séance à laquelle se joindraient les requérants serait organisée par la suite pour présenter les options considérées. La commissaire accepte la proposition du promoteur et mentionne qu'elle y invitera également le MDDEFP afin que tous les aspects susceptibles d'engendrer des délais dans la construction du nouveau chemin d'accès puissent être abordés.

### 4. Clôture

Il est convenu que le BAPE prenne contact avec le MTQ et le MDDEFP pour tenir les séances précitées. La séance prend fin à 16 h 00.

<b>Compte rendu fait le 3 février 2014</b>	<b>Préparé par :</b>	<b>Karim Chami</b>
	<b>Validé par :</b>	<b>Anne-Marie Parent</b>

---

Projet de **parc éolien de la Côte-de-Beaupré**  
**dans la MRC de La Côte-de-Beaupré**

---

*Projet de* **parc éolien de la Côte-de-Beaupré**  
**dans la MRC de La Côte-de-Beaupré**